
la grève annoncée par les centres de contact dès le 2 janvier prochain, a payé.

Suite aux luttes menées par les agents avec le soutien plein et entier de la CGT Finances Publiques, notamment la signature massive de pétitions et la menace de la grève, le directeur général a décidé sans attendre d'aligner l'ACF versée aux CDC sur celles des CIS et CPS.

Ainsi, chaque agent C et B des CDC percevront une majoration d'ACF de 699 € par an.

Dans le contexte actuel et la mise en place du prélèvement à la source, la CGT Finances Publiques appelle tous les personnels à se réunir dès le 2 janvier et à décider ensemble des moyens d'actions.

Pour la CGT Finances Publiques, le bon rapport de force dans la période est une grève massive de l'ensemble des services pour faire aboutir nos revendications tant en matière de rémunérations d'emplois, de conditions de travail et de défense de nos missions.

fichiers:



[Télécharger victoire_aux_centres_d_appel.pdf](#) (528.18 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Accueil](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
